

# Le bulletin de liaison



Union Syndicale Solidaires Industrie - 144, bld de la Villette 75019 PARIS

## LE PROJET «LOI TRAVAIL» DOIT ÊTRE INTÉGRALEMENT RETIRÉ... ET VITE !

L'Union syndicale Solidaires se félicite des réactions nombreuses contre le projet de «loi Travail», qui va encore plus loin dans la remise en cause des droits au travail que tout ce qui avait été fait jusque-là, et qui devance même les souhaits du patronat.

Les prises de positions syndicales sont un premier pas qui doit se prolonger par un appel à l'action. C'est ce que de nombreux-ses salarié-es attendent, c'est ce qui s'exprime massivement sur les réseaux sociaux, et c'est ce que construisent déjà depuis plusieurs mois, des collectifs d'organisations syndicales et non syndicales pour défendre le Code du travail.

L'action est possible dès le 9 mars, jour de la discussion du projet en Conseil des ministres. Cela devra être une étape pour une mobilisation d'ampleur et vers une journée interprofessionnelle de grève et de manifestations.

L'Union syndicale Solidaires s'attachera dans cette période à faire connaître aux salarié-es les contenus de ce projet et les implications pour chacun dans le monde du travail. Elle continuera à participer à toutes les réunions intersyndicales dès lors que celles-ci discuteront de l'action et exigeront clairement le retrait intégral du projet. Elle appelle tous ses militant-es à se mobiliser et à agir avec les salariés, les jeunes et les chômeurs pour faire barrage à cette dangereuse loi de régression sociale qui ne résoudra pas la question du chômage.

Toutes et tous ensemble pour le retrait du projet de «loi travail» !

Pour aller plus loin, et porter des propositions alternatives (sur l'emploi, les salaires, le temps de travail, la ré-industrialisation, le contrôle des aides publiques...) : <http://www.solidaires.org/Annonces-de-Hollande-des-milliards-d-euros-pour-le-patronat-pas-pour-l-emploi>

### Des mesures concrètes et immédiates sont possibles et nécessaires

- Des embauches dans la Fonction publique**  
Les suppressions d'emplois dans la fonction publique sont une constante de nos gouvernements successifs : après Yves Sarkozy qui fut particulièrement "ambitieux" dans ce domaine, on n'avait pu espérer un changement de cap significatif. Trois secteurs sont jugés prioritaires : éducation, justice, santé. Les autres administrations ont encore pratiqué des coupes drastiques par les 5,5 millions d'agents et sont restés à la collerette sociale. Dans un grand nombre de secteurs leur accomplissement relève désormais de l'exploit ! La réforme territoriale qui vient modifier en profondeur l'organisation administrative de l'Etat et des collectivités territoriales aggrave encore cette situation et a des conséquences sur le terrain local : les emplois, les associations... Face à ces attaques, Solidaires porte la revendication de maintien d'emplois pour assurer l'ensemble des missions de service public dans un souci de proximité renforcé par les usagers. Et revendique aussi que cesse la précarité dans la Fonction publique en particulier dans l'hospitalier, la territorial et l'éducation, que la création d'emplois soit temporaire et la titularisation des contractuels.
- Des institutions représentatives du personnel renforcées et partout !**  
Des pouvoirs renforcés pour les institutions du personnel dans l'entreprise et leur généralisation dans l'ensemble des entreprises, y compris les TPE, ce sont au quotidien, les représentants du CSE (d'entreprise) et du CSE (de branche) qui permettent de veiller à la santé générale de l'entreprise pour les salarié-es. Renforcer les moyens des institutions représentatives du personnel, c'est donner plus de poids aux salariés quant aux choix qui sont effectués : conditions, salaire, santé, stratégie, production, etc. Pour faire en sorte que les décisions prises par les salariés leur reviennent et soient partagées et dirigées vers des conditions meilleures et stables.
- Le contrôle des aides publiques**  
La mise en place de contreparties obligatoires pour toutes les aides touchées par les entreprises, avec des créations d'emplois obligatoires et un moratoire sur la notation de certains aides. D'après nos diagnostics, le patronat touche des milliards d'euros d'aides publiques chaque année sans effectuer aucune contrepartie de créations, aides directes, fiscalité favorable... Sous prétexte de créer de l'emploi ! Cette obligation pourrait prendre la forme d'un contrat direct dans les branches professionnelles, par l'Etat, les collectivités et les organisations syndicales.
- 4. Mener une politique industrielle alternative**  
Réviser la question du chômage ne peut pas se limiter à la création d'emplois dans le secteur du numérique comme l'a annoncé le gouvernement en milieu de trimestre, et ces créations ne sont pas certaines. La France a perdu 2,5 millions d'emplois depuis 1980 dans l'industrie. Les autres continents de France, de délocalisation, la pauvreté, des souffrances que l'Etat ne doit pas laisser passer. Il est nécessaire de relancer une ré-industrialisation en France, ce projet en compte les filières industrielles au service des citoyens, l'organisation du travail, l'écologie et le partage de richesses. La transition écologique peut être une source d'emplois utiles et de formation continue. Mener une politique industrielle passe par des choix économiques, stratégiques, et de formation professionnelle : un pays ne peut pas exister sans industrie.
- 5. La réduction du temps de travail**  
Le passage aux 32 heures permettrait de créer des centaines de milliers d'emplois pour des millions de personnes dans les branches et les entreprises (débrayages, rassemblements, etc.).

## LIBERTÉS SYNDICALES ET DROIT D'EXPRESSION DES SALARIÉS

La condamnation de 8 salariés de GoodYear à des peines de prisons (dont certaines fermes) pour une action collective et légitime de défense de l'emploi est inacceptable. Cela en dit long à la fois sur les engagements de la direction après la signature de l'accord de fin de conflit, et sur la discrimination syndicale à l'encontre de toutes celles et ceux qui ont lutté dans l'usine, dont SUD GoodYear. Notre syndicat a d'ailleurs participé aux différentes luttes tout en prônant les pratiques d'un syndicalisme démocratique et de transformation sociale. Après la chemise déchirée chez Air France, nous ne pouvons que constater que la justice accorde plus d'importance aux états d'âmes de cadres « dirigeants » bousculés qu'aux victimes de leurs plans sociaux. Le gouvernement a clairement pris partie, encore une fois, pour celles et ceux qui exploitent sans scrupule. Il

ferait mieux de punir les « patrons voyous » qui détournent de l'argent public, en particulier avec le CICE qui sert plus à enrichir les actionnaires qu'à créer des emplois.

Pour les travailleurs, c'est la double peine ! Dans ce pays, il vaut mieux être un délinquant en col blanc, truffer le fisc ou détourner l'argent public qu'être un salarié qui lutte contre la fermeture de son usine : il y a moins de risques ! Le 4 février 2016, une journée d'action et de mobilisations à travers toute la France a eu lieu pour protester contre la criminalisation de l'action syndicale et pour les libertés syndicales. Les structures syndicales de la coordination Solidaires caoutchouc, SUD-Michelin, SUD-Michelin et Solidaires industrie ont organisé et mené différentes actions dans les territoires et les entreprises (débrayages, rassemblements, etc.).

#9  
janv.-fév.  
2016

www.union-syndicale-solidaires.org

Les capitalistes nous coûtent cher

Solidaires



adresses,  
téléphones  
& courriels  
utiles

Union Syndicale  
Solidaires Industrie  
144 Boulevard de la Villette

75019 Paris

Tel : 01 58 39 30 16

[casi@solidaires-industrie.org](mailto:casi@solidaires-industrie.org)

Secrétaire :

Julien Gonthier - 06.30.55.33.56

Trésorier :

Laurent Volonté - 06.29.62.43.33

Référént IRP :

Laurent Lacoste - 06.67.01.72.37

Référént formation :

Francis Fontana - 06.30.71.78.22

Référént juridique :

Pascal Guesdon - 06.73.31.61.78

Référént « luttes » :

Mohammed Khenniche -

06.66.61.04.12

Pour toutes les demandes  
générales et collectives,  
joindre directement le CASI.

Les inscriptions aux formations  
sont à faire au nom du syndicat  
départemental ou régional de  
l'industrie. Le calendrier est dis-  
ponible sur ce lien : [http://www.  
solidaires.org/-Les-stages-  
#liste\\_resultat](http://www.solidaires.org/-Les-stages-#liste_resultat)

# LE PROGRÈS social

## C'EST AU QUOTIDIEN QU'IL FAUT LE CONSTRUIRE !

Lancer un quotidien national d'opinion engagé, sans aucune publicité et sur format papier, c'est un pari fou un peu, non ?

«Le Progrès Social» ! C'est le titre de ce nouveau journal soutenu par l'Union syndicale Solidaires industrie, aux côtés d'autres syndicalistes de Solidaires, de la CGT, etc. Il sera lancé le 9 mars 2016.

Dès ses débuts, le mouvement ouvrier a longtemps publié une presse quotidienne combative qui manque cruellement aujourd'hui. Être financé uniquement par des abonnements, c'est le prix d'une réelle indépendance pour mener les combats face à ceux qui aimeraient tant faire disparaître toute contestation, syndicalisme de transformation sociale en tête !



L'Union syndicale Solidaires Industrie est donc fière de participer à ce projet et de lancer au travers d'un **engagement collectif** une expérience au service de celles et ceux qui portent le progrès social au quotidien, dans les entreprises, services, quartiers, etc. C'est d'ailleurs tout le sens du syndicalisme que nous portons : Solidaires avec les luttes menées à l'intérieur et en dehors de l'entreprise, Unitaires pour construire sans dogmatisme des passerelles dans le mouvement social (comme c'est le cas par exemple avec l'investissement dans ATTAC ou d'autres organisations et collectifs), et Démocratiques en redonnant la parole à celles et ceux qui ne font que rarement la Une des journaux et qui s'engagent pourtant concrètement. Dans la suite des Cahiers d'Alter, édités sur le même modèle, Soli-

dares Industrie continue à s'engager dans la construction d'outils au service des équipes syndicales pour décrypter l'actualité et être plus efficace face au patronat.

Un **militant syndical** est confronté à de nombreuses questions et obstacles : comprendre l'actualité, les nouvelles lois, le droit du travail, les enjeux internationaux, l'économie et les propositions alternatives, réaffirmer les engagements féministes, écologiques ou encore antifascistes, voilà un exercice que l'absence d'une presse quotidienne fidèle à nos valeurs rend encore plus difficile si l'on veut continuer à s'informer ou simplement se former.

À côté, il y aura aussi un peu de détente et de *jours heureux*, point essentiel alors qu'on célèbre les **70 ans des congés payés et de la semaine de huit heures**, obtenus de haute lutte. Musique, sports, sorties, cinéma, sciences, livres, il y en aura pour tous les goûts !

Le Progrès Social, soutenu par notre Union, est donc le fruit d'une longue tradition ouvrière et répond au besoin d'un outil quotidien. Le support papier facilite le partage et la lecture, le «tout numérique» étant une illusion dans une société démocratique. Nous invitons les syndiqués, structures syndicales et comités d'entreprise à s'abonner massivement pour soutenir l'aventure et faire du quotidien un outil au service de nos luttes.

S'abonner sur :

[www.leprogresssocial.fr](http://www.leprogresssocial.fr), onglet «abonnement».

Afin d'en savoir plus, de participer, soutenir, contactez Solidaires Industrie. Commandez gratuitement vos affiches !

